



RESOLUTION URGENTE
du groupe CVPO, par le député Claude-Alain Schmidhalter, concernant la vignette
autoroutière et le ferroutage (13.03.2012) 5.180

Il y a en ce moment des tentatives au Parlement fédéral pour retirer le contrôle des tarifs des sociétés ferroviaires de la compétence du surveillant des prix. Le Conseil des Etats en a décidé ainsi en tant que conseil prioritaire. Cela permettra aux sociétés ferroviaires d'augmenter très facilement les tarifs de ferroutage au Lötschberg et à la Furka.

- Au chargement des voitures au Lötschberg, à la Furka et au Simplon, les utilisateurs seront priés de passer à la caisse et paieront ainsi un péage. Cela vaut également pour un passage au Grand St-Bernard, et ce en contradiction avec le libre passage du Gothard et du tunnel du San Bernardino.
- Le Conseil fédéral entend augmenter la vignette à 100 francs de taxe annuelle.
- Economiesuisse entend payer le 2^e tube du Gothard à l'aide des taxes de passage prélevées, ce qui lui cause des problèmes avec la Constitution suisse (prélèvement de péage et Initiative des Alpes) et les accords bilatéraux.
- Le substitut du Rawyl promis n'a jamais été réalisé.

La décision du Conseil des Etats de retirer la surveillance des tarifs ferroviaires du contrôle du surveillant des prix n'était pas prévisible et a été prise unilatéralement au détriment de l'ensemble des régions de montagne (cantons du principal arc alpin).

Le Grand Conseil doit adopter la présente résolution visant à prier les parlementaires fédéraux de n'approuver l'augmentation de la vignette à 100 francs par année que si les tarifs de ferroutage devaient être compensés par l'achat de la vignette.

Il n'y a pas de raison que les péages soient payés unilatéralement par les cantons de montagne (à savoir les cantons du Valais, d'Uri et des Grisons).

Urgence: Le Conseil des Etats a décidé de retirer la surveillance des tarifs ferroviaires du contrôle du surveillant des prix.

Imprévisibilité: La décision du Conseil des Etats n'était pas prévisible.

Nécessité: Les débats concernant la vignette autoroutière (augmentation à 100 francs) sont en cours et il faut immédiatement faire pression à Berne.

Sion, le 13 mars 2012
(09h20)

Groupe CVPO, par
Claude-Alain Schmidhalter, député, CVPO